

Pour guider nos actions

La réussite d'une action collective réside dans des lignes directrices bien établies. Ces lignes, qui balisent et orientent l'action, se doivent d'être tracées ensemble afin de susciter l'adhésion de toutes les parties concernées.

Dans le cadre du projet de loi 59, *Loi modernisant le régime de santé et de sécurité du travail*, l'ASSTSAS et les autres associations sectorielles paritaires (ASP) ont déposé un mémoire. Ce dernier vise à renforcer la place des ASP dans la Loi et à réaffirmer leur rôle de partenaires incontournables pour donner des services en prévention.

La réussite d'une action collective réside dans des lignes directrices bien établies.



Mona Landry
coprésidente patronale



Linda Lapointe
coprésidente syndicale



Diane Parent
directrice générale
dparent@asstsas.qc.ca

Espérons que toutes les parties seront entendues afin de rencontrer les objectifs visés et de corriger les lacunes de la loi existante.

Dans un même esprit de clarté et d'engagement, l'ASSTSAS vient de se doter d'un nouveau plan directeur (2021-2024). Il réaffirme la volonté de contribuer au développement d'une culture de prévention dans notre secteur en favorisant la prise en charge durable et paritaire de la santé et de la sécurité du travail. Le plan sera rendu public en mai.

Hommage à un ancien DG

Décédé en janvier dernier, Jean-Louis Bertrand a dirigé l'ASSTSAS de 1987 à 1992. Il a été un artisan majeur de de la *Loi sur la santé et la sécurité du travail*. Conjointement avec Robert Sauvé, il a été responsable de la mise en place de la Loi, particulièrement de la mission de la CSST et de la création des ASP. Nous saluons sa carrière dédiée à la prévention et nous offrons nos sympathies à ses proches. ■

ARRIVÉE ET DÉPART



Formé en technologie éducative, **Marc Guérin** a été conseiller en formation à l'Université Laval pendant plus de 8 ans. Enseignant et technopédagogue aguerri, il joint l'équipe en vue de développer l'offre de formation en ligne de l'ASSTSAS. Lorsqu'il n'est pas derrière son écran, Marc joue dehors et pratique plusieurs sports.



Au service de l'ASSTSAS depuis 2010, **Jean-François Labrecque** a pris sa retraite en novembre dernier. Reconnu pour son esprit d'analyse, son pragmatisme et son souci du paritarisme, il a notamment contribué au développement des compétences pédagogiques des maîtres-formateurs et des formateurs Oméga. Il laisse ainsi une marque indélébile en prévention de la violence. Nous souhaitons des années douces et heureuses à cet homme de cœur.